

Accords fiscaux—Loi

toche pas, on subit donc un manque à gagner, lequel est beaucoup plus grave, en réalité, que les compressions faisant suite au programme des 6 et 5 p. 100 en 1981-1982.

Les conservateurs qui avaient alors insisté sur l'importance des collèges et des universités pour les jeunes Canadiens et l'avenir de notre pays se trouvent aujourd'hui aphones. Il me semble que depuis les élections de septembre 1984, aucun de ces députés ou de leurs nouveaux collègues, y compris le premier ministre (M. Mulroney), n'a prononcé de discours sur l'importance et la valeur de nos collèges et universités. Que je sache, aucun discours n'a porté sur les jeunes Canadiens et l'éducation.

Je me demande si le gouvernement a le sens des priorités. Est-ce par erreur qu'il ne s'est pas intéressé à ces questions, ou les conservateurs ont-ils tout bonnement décidé qu'elles n'avaient pas d'importance?

Le gouvernement ne cesse de préconiser, d'une part, la croissance économique, la mise en valeur de notre économie, la relance du secteur secondaire et la création d'entreprises axées sur la technologie, afin de raffermir notre économie nationale et d'accroître notre compétitivité à l'échelle internationale. Ainsi, le Livre vert que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a consacré aux relations extérieures du Canada comporte dans son titre le mot «compétitivité». La politique économique du gouvernement vise essentiellement à ce que le Canada puisse faire concurrence à des pays comme le Japon, par exemple. Tous les propos que le gouvernement a tenus nous portent certes à croire qu'il accorde à cet objectif une priorité de premier ordre. Si c'est vrai, pourquoi donc le gouvernement ne fait-il pas tout son possible pour aider les jeunes Canadiens à acquérir les connaissances et les compétences qui sont absolument essentielles pour que le Canada atteigne son objectif, soit devenir compétitif sur la scène internationale? A quoi bon vanter les mérites d'une société de haut-savoir pendant que l'on ne fait rien ou très peu pour s'assurer que ce savoir est acquis, accru pour l'épanouissement des individus et aussi, naturellement, pour l'enrichissement de toute la société et l'émergence du Canada sur la scène mondiale. J'espère qu'au cours du présent débat nous verrons quelques ministériels, puisque le gouvernement compte quelques universitaires, nous entretenir de ce qui est arrivé à nos universités et collèges sous les libéraux et ce qui arrivera sous les conservateurs après que nous aurons adopté la mesure à l'étude aujourd'hui.

● (1410)

Il y a une autre question qui devrait nous préoccuper outre la nécessité de créer une société de haut-savoir. Les nouvelles compressions qu'on nous propose, et qui font suite à celles déjà subies lors du programme des 6 et 5 p. 100, feront peu à peu de notre réseau d'établissements universitaires et collégiaux la chasse gardée des riches. C'est un peu déjà ce qui arrive à cause de l'attitude des libéraux. Il est vraiment désolant de constater, quand nous nous entretenons avec certains de nos électeurs qui se préoccupent d'éducation, que nous en sommes pratiquement au même point que dans les années 40 ou 50. Ces personnes estiment que leurs fils et leurs filles n'auront

pratiquement aucune chance d'aller au collège ou à l'université à cause des coûts prohibitifs. Car si nous réduisons l'aide publique à l'éducation, il faut hausser les frais de scolarité et limiter les inscriptions. Nous ne pouvons restreindre l'aide publique sans obliger les jeunes à débourser davantage pour se faire instruire. S'ils ont la chance de fréquenter un collège ou une université, ils devront se résigner à emprunter une somme qui pourra atteindre \$30,000. Je connais des familles pour qui une dette de \$30,000 est impensable. C'est un choix qu'elles ne peuvent s'offrir.

L'accès à nos collèges et universités est déjà bien difficile et il le sera bientôt autant qu'il y a trois décennies. On limite de plus en plus aux nantis, au détriment des démunis, l'accès aux établissements d'enseignement supérieur en pratiquant une politique axée sur le revenu ou la région, car il y a évidemment des régions en bien plus mauvaise posture que d'autres. Le gouvernement ne devrait pas tarder à s'expliquer, espérons-le, en nous disant si l'enseignement postsecondaire, et j'insiste sur le terme postsecondaire, fait partie des droits de l'homme dans ce pays, un pays riche en histoire, en ressources et en talents, notamment parmi nos autochtones. J'ai toujours soutenu que le talent était universel et qu'il n'était pas l'apanage des nantis. Vu sa position dans le monde, il serait intolérable que le Canada nie un droit aussi élémentaire que le droit à l'éducation.

J'ajouterais à l'argument que j'ai avancé en premier lieu, que puisque nous sommes à l'ère de l'information, donc à une époque où les connaissances prennent sur tout, il est d'autant plus important de bien former nos jeunes, et même si ce n'était pas le cas, comme je l'ai aussi fait valoir tout à l'heure, il n'en faudrait pas moins assurer ce droit à tous nos concitoyens sans exception. L'accès à l'enseignement doit donc demeurer ou redevenir un principe fondamental de tout notre système d'enseignement.

Mais il est aussi un troisième point que je tiens à mettre en évidence au cours du débat actuel. Nous ne pouvons poursuivre ces compressions désastreuses pour nos établissements d'enseignement supérieur de premier et de deuxième cycles et nos écoles de métiers, sans compromettre les talents que nous avons déjà développés. Il est de plus en plus difficile, maintenant, de poursuivre des études postdoctorales à l'université ou ailleurs. Le jeune ne peut plus se le permettre. Il conduit un taxi ou il fait quelque chose du genre.

Le nombre de jeunes inscrits dans les programmes pour diplômés diminue. Si on essaie de prévoir l'avenir, dans cinq ou six ans, nous nous retrouverons, comme de nombreux experts l'ont prédit, sans jeunes préparés pour l'enseignement universitaire et collégial et pour la recherche. Nous en aurons besoin et nous ne les aurons pas. Ceux qui sont actuellement disponibles mais qui ne peuvent obtenir d'emplois en raison des compressions vont perdre toutes les connaissances et les talents qu'ils ont acquis. Et après eux, il n'y aura plus de professeurs. Au milieu des années 1990, le Canada sera certainement obligé, comme autrefois, d'importer des cerveaux, faute de s'être donné les compétences voulues et d'avoir su conserver celles des récents diplômés.